

Un centre de première intervention plus grand

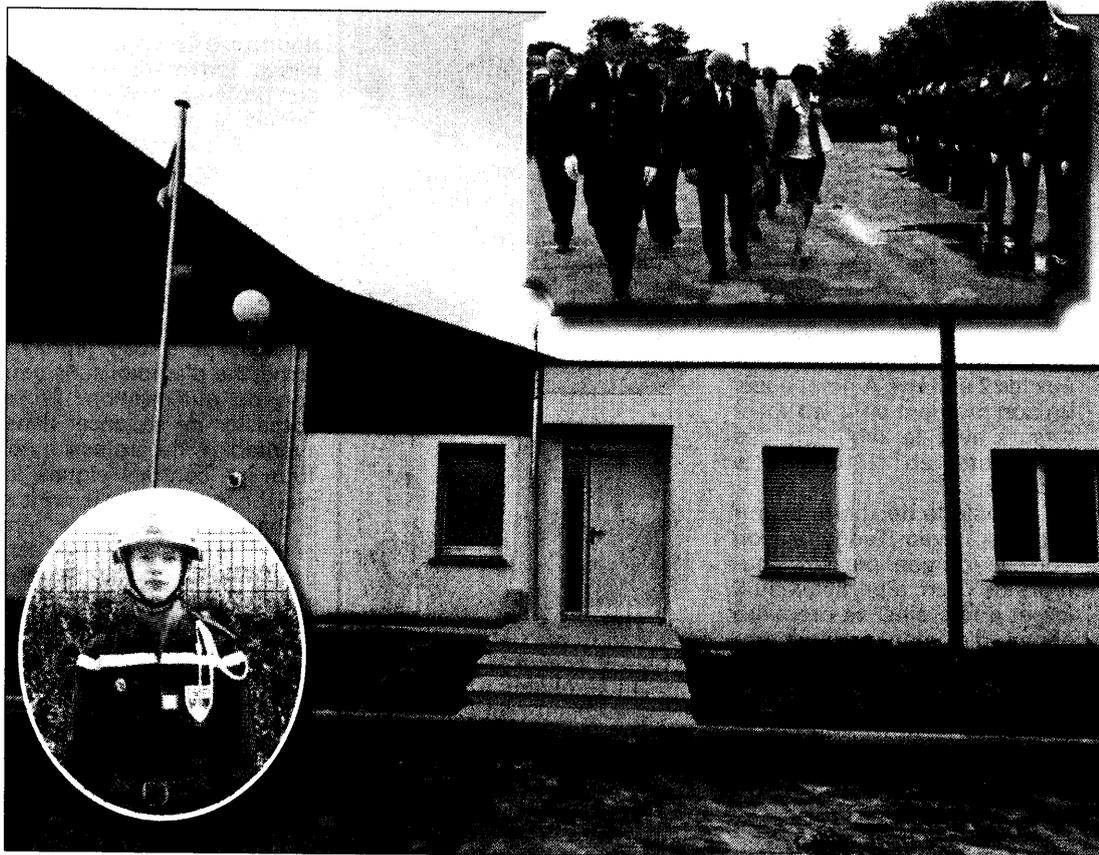
L'adjudant Jérôme Vilaine, chef du Centre de première intervention de Dordives, et son équipe étaient sur leur 31 en ce 12 juin, jour d'inauguration de l'extension de leur centre (CPI), coïncidant avec la Journée nationale des sapeurs-pompiers.

La cérémonie s'est ouverte selon un protocole très militaire, dirigée par le lieutenant-colonel Nezan. Le corps des sapeurs-pompiers de Dordives auxquels s'étaient joints les chefs de corps des communes voisines, était passé en revue par le colonel Jean-François Roche, directeur du SDIS, accompagné du sénateur Eric Doligé, président du Conseil général, du sénateur Jean-Pierre Sueur, de la députée Marianne Dubois, de la sous-préfète, Mme Martinez-Pommier, du conseiller général Frédéric Néraud et du maire, Alain Douchet.

Et l'extension du centre de Ferrières?

Les pompiers de Dordives, désireux d'honorer leurs camarades disparus au cours d'interventions, avaient confié la garde d'une gerbe de fleurs au jeune sapeur Kévin Marchon, figé dans un impeccable garde-à-vous. C'est à Eric Doligé que revint l'honneur du dépôt de gerbe.

L'extension est spectaculaire dans la mesure où le bâtiment qui s'ajoute au



Le nouveau bâtiment comporte six salles. En médaillon, lors de la cérémonie

hangar de base comporte 6 locaux destinés à faciliter le travail et la vie de 21 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 femmes : bureau officier, bureau sous-officiers, vestiaire hommes, vestiaire femmes, salle d'alerte, salle de cours, salle de convivialité.

Au cours des allocutions ouvertes par le colonel Roche, on a retenu que le conseiller

général Frédéric Néraud plaiderait la cause du centre de secours de Ferrières, dont l'extension est attendue depuis longtemps...

M. Doligé en prit note avec un certain humour... Dans cette ambiance débonnaire, il remit au nouveau maire la médaille du Département pour sa première inauguration.

Le CPI de Dordives joue un rôle important dans la distribution des secours, non seulement dans le secteur qui le concerne mais également en renfort des unités situées au nord de l'arrondissement montargois.

Cette réalisation s'est élevée à 189.000 euros. Le SDIS y a contribué pour 92.050 euros.